

A close-up photograph of a marble sculpture depicting two figures. The figure on the left is shown in profile, looking towards the right. The figure on the right is shown from a three-quarter view, with their hand near their face. The sculpture is highly detailed, showing the texture of the marble and the musculature of the figures. The background is solid black, which makes the light-colored marble stand out.

giquello
et associés

Vendredi 31 mars 2023

LES SERVICES

DE L'HÔTEL DROUOT

**Consulter le calendrier
et les catalogues**
www.drouot.com

Acheter sur internet
www.drouot.com

Expédier vos achats
The Packengers
www.drouot.com/Hôtel Drouot/
Infos pratiques/Livraison

Stocker vos achats
www.drouot.com/Hôtel Drouot/
Infos pratiques/Magasinage

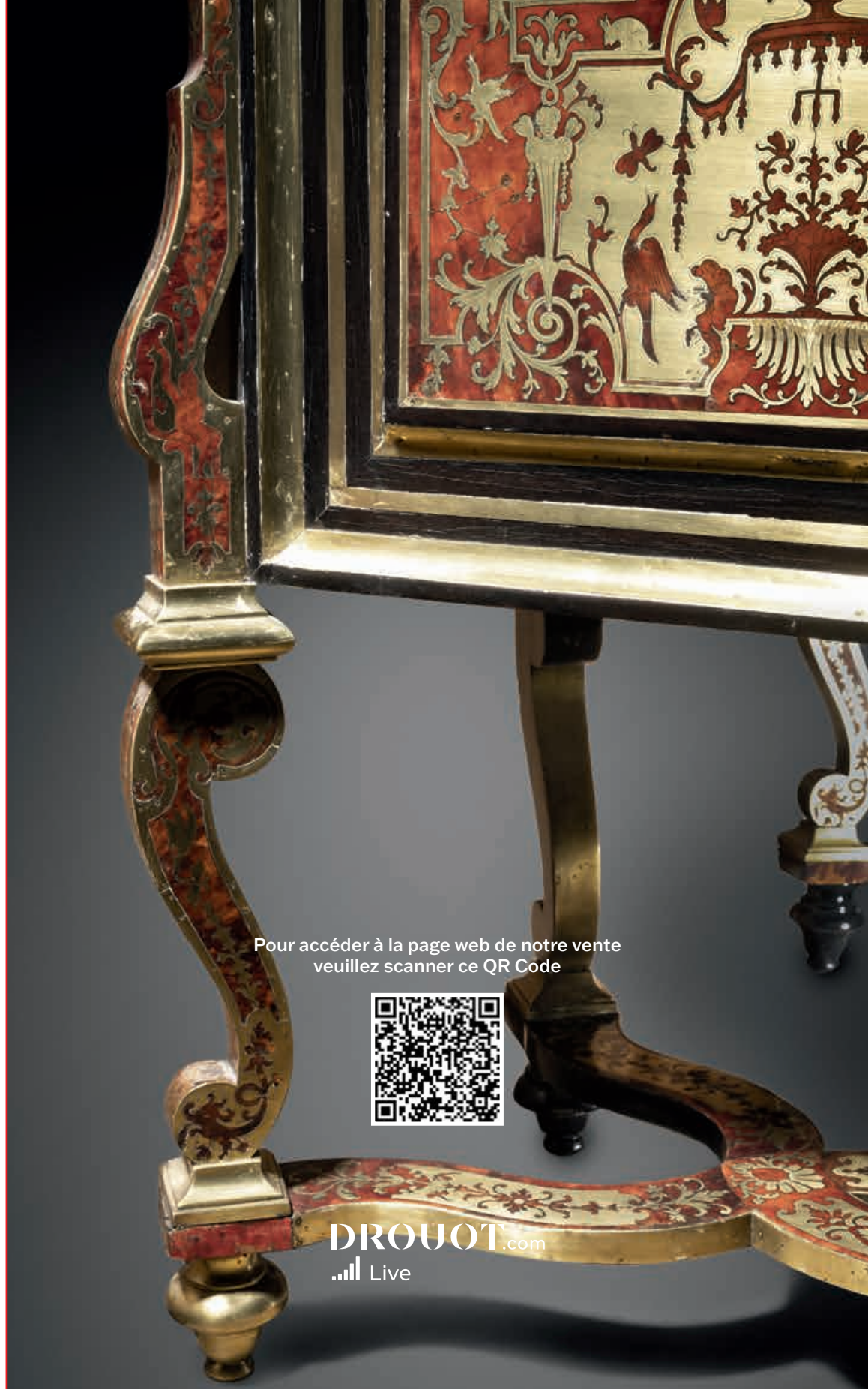
Hôtel des ventes Drouot
9, rue Drouot - Paris 9^e
+33 (0)1 48 00 20 00
www.drouot.com



Pour accéder à la page web de notre vente
veuillez scanner ce QR Code



DROUOT.com
Live



giquello **et associés**

JEUDI 30 MARS 2023 – VENTE À 18H

DROUOT – SALLE 1

MOBILIER PROVENANT DU RITZ PARIS

DU N°1 À 66

VENDREDI 31 MARS 2023 – VENTE À 13H30

DROUOT - SALLE 7

DU N°100 À 428

DESSINS, TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

MINIATURES – OBJETS DE VITRINE – BIJOUX

MOBILIER ET OBJETS D'ART

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Mercredi 29 mars de 11h à 18h

Jeudi 30 mars de 11h à 20h (17h pour le mobilier du Ritz Paris)

et vendredi 31 mars de 11h à 12h

Téléphone pendant l'exposition + 33(0) 1 48 00 20 07

CONTACT

Violette Stcherbatcheff

+33(0)1 47 70 48 01 - v.stcherbatcheff@giquello.net

DROUOT.com

 **Live**

DROUOT LIVE OFFERT

giquello et associés



316

Fragment de sarcophage

Le registre du haut montre une scène d'embaumement avec Anubis, s'occupant du défunt allongé sur un lit funéraire en forme de lion avec les quatre vases canopes en-dessous. Sur le registre du bas Anubis présente la momie.

Bois avec stuc et polychromie d'origine

Égypte, fin Basse Époque, époque Ptolémaïque, circa 350-32 avant J.-C.

H. 31,7 – L. 34 cm

(conservé sous couvercle en plexiglas)

1 000/1 500 €

Provenance :

Galerie Carrefour – Pierre Vérité, Paris

Bibliographie :

O. Koefoed-Petersen: *Catalogue des sarcophages et cercueils égyptines*, Copenhague 1951

A. Küffer: *Die Bedeutung des Sarges*, Suiss Coffin Project 2012

K.M. Cooney: *Coffins, Cartonnage, and Sarcophagi*, John Wiley & Sons 2015

Un certificat de Pierre Vérité, daté de 1979, sera remis à l'acquéreur



317

Statuette de femme agenouillée

Elle est vêtue d'une robe moulante et porte une longue perruque tripartite rehaussée noir. Sur la tête se trouvait une couronne qui identifiait la déesse, s'agissant probablement d'une pleureuse. Les deux bras et le devant des jambes manquants. Bois avec restes de stuc et polychromie d'origine
Égypte, Basse Époque, Époque Ptolémaïque, circa 600-32 avant J.-C.

H. 21 cm

800/1 000 €

Provenance :

Ancienne collection particulière
Restée dans la famille depuis

Bibliographie :

Mummies and Magic, The funerary art of Ancient Egypt, Museum of Fine Arts Boston 1988

319

Statuette représentant un esclave nubien vêtu d'un pantalon court tenu par une large ceinture. Le modèle est inspiré d'un original hellénistique d'Alexandrie.

Bronze

Art romain I^{er}-II^e siècle

H. 10,5 cm, monté sur un socle en marbre

(lacunes)

1 000/1 500 €

318

Masque de sarcophage

Bois avec traces de stuc, les yeux et sourcils peint en noir
Égypte

Basse Époque/Époque Ptolémaïque, circa 350-32 avant J.C.

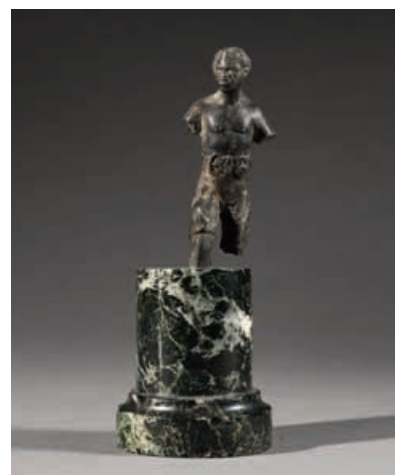
H. 20,5 cm, monté sur une plaque en plexiglas

800/1 100 €

Provenance :

Galerie Carrefour - Pierre Vérité, Paris

Un certificat de Pierre Vérité, daté de 1972, sera remis à l'acquéreur



CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera au comptant en euros. Les acquéreurs paieront en sus des enchères par lot et par tranche, les commissions et taxes suivantes :

- 25% HT de 1 € à 150 000 € soit 30% TTC
- 20.50% HT de 150 001€ à 500 000 € soit 24.60% TTC
- 17% HT au-dessus 500 000 € soit 20.40% TTC

La T.V.A. (20%) est en sus de la commission H.T. Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue. La Société de Vente et les Experts se réservent la faculté, dans l'intérêt de la vente, de réunir ou de diviser les numéros du catalogue.

CATALOGUE

Nous avons notifié l'état des objets dans la mesure de nos moyens, il est mentionné au catalogue à titre strictement indicatif. Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente. L'absence de mention dans le catalogue, n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration. Les dimensions et poids des œuvres sont donnés à titre indicatif. Une exposition ayant permis un examen préalable des pièces décrites au catalogue, il ne sera admis aucune réclamation concernant l'état de celles-ci, une fois l'adjudication prononcée et l'objet remis. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1 000 €. Les estimations sont données à titre purement indicatif. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de l'OVV Giquello et associés.

ORDRES D'ACHATS

Tout enchérisseur qui souhaite faire une offre d'achat ou enchérir par téléphone peut envoyer sa demande par courrier, par mail ou par fax, à l'O.V.V. Giquello et associés, accompagnée de ses coordonnées bancaires et postales. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer. L'O.V.V. Giquello et associés et ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreur éventuelle ou de problème de liaison téléphonique. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu. En cas d'adjudication, le prix à payer sera le prix marteau ainsi que les frais, aux conditions en vigueur au moment de la vente.

VENTES AUX ENCHÈRES EN LIGNE

Une possibilité d'enchères en ligne est proposée. Elles sont effectuées sur le site internet www.drouot.com, qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot.com est la société Auctionspress. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouot.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

ADJUDICATAIRE

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur pourvu que l'enchère soit égale ou supérieure au prix de réserve éventuel. Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, l'O.V.V. Giquello et associés se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'au dernier palier d'enchère avant celle-ci, soit en portant des enchères successives, soit en portant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire. Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjudgé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée

pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication. Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir l'O.V.V. Giquello et associés, responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation de son lot. II/TVA - Régime de la marge- biens non marqués par un symbole : A/Tous les biens non marqués seront vendus sous le régime de la marge et le prix d'adjudication ne sera pas majoré de la TVA. La commission d'achat sera majorée d'un montant tenant lieu de TVA (20 % sauf pour les livres 5.5%) inclus dans la marge. Cette TVA fait partie de la commission d'achat et ne sera pas mentionnée séparément sur nos documents.

III/Lots en provenance hors UE sous le régime de l'admission temporaire : (indiqués par un **Θ** sur le catalogue et/ou annoncés en début de vente). Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus au début des conditions de ventes, il convient d'ajouter des frais additionnels de 5,5 % H.T. au prix d'adjudication ou de 20 % H.T. pour les bijoux et montres, les vins et spiritueux, les multiples et les automobiles, frais additionnels majorés de la TVA actuellement 20% (5.5% pour les livres).

IV /Conditions de remboursement des frais additionnels et de la TVA (cf : 7e Directive TVA applicable au 01.01.1995)

A/ Si le lot est exporté vers un État tiers à l'Union Européenne Les frais additionnels ainsi que la TVA sur les commissions et sur les frais additionnels, peuvent être rétrocédés à l'adjudicataire non résident de l'Union Européenne sur présentation des justificatifs d'exportation hors UE pour autant qu'il ait fait parvenir à la sarl Giquello et associés l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation et que cette exportation soit intervenue dans un délai de deux mois à compter de la date de la vente aux enchères (passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible). Giquello et associés sarl devra figurer comme expéditeur dudit document douanier.

B/ Si le lot est livré dans un État de l'UE La TVA sur les commissions et sur les frais additionnels peut être rétrocédée à l'adjudicataire de l'Union Européenne justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son état membre sous réserve de la fourniture de justificatifs du transport de France vers un autre état membre, dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente (passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible).

PAIEMENT

L'adjudicataire a l'obligation de payer comptant et de remettre ses nom et adresse. Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. En application des règles de TRACFIN, le règlement ne pourra pas venir d'un tiers. En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à la garantie de l'encaissement de celui-ci. Un délai de plusieurs semaines peut être nécessaire. Les acquéreurs ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après accord préalable de la Société de Vente. Pour cela il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à la Société de Ventes. Paiement en espèces conformément au décret n°2010-662 du 16 juin 2010 pris pour l'application de l'article L.112-6 du code monétaire et financier, relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances. Les bordereaux acquéreurs sont payables à réception. A défaut de règlement sous 30 jours, l'O.V.V. Giquello et associés pourra exiger de plein droit et sans relance préalable, le versement d'une indemnité de 40 euros pour frais de recouvrement (Art L 441-3 et Art L 441-6 du Code du Commerce).

A DÉFAUT DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ;

si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, à notre choix, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente trois mois après la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes qui nous paraîtraient souhaitables.

RETRAIT ET EXPÉDITION DES ACHATS

Sauf accord préalable avec l'acheteur, les objets volumineux et les meubles sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Les autres lots sont à retirer dans un délai de 15 jours dans les locaux de l'OVV Giquello et associés. Le délai passé, le stockage sera facturé 2euros minimum par jour ouvré. Magasinage Drouot : Tout objet/lot demeurant en salle le lendemain de la vente à 10 heures, et ne faisant pas l'objet d'une prise en charge par la société de ventes, est stocké au service Magasinage de l'Hôtel Drouot. Accès par le 6bis rue Rossini - 75009 Paris. Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et les samedis ouverts de 8h à 10h. Le service Magasinage est payant, à la charge de l'acquéreur. La tarification au 15 février 2023 est la suivante :

Frais de dossier, selon la nature du lot (5 € / 10 € / 15 € / 20 € / 25 € TTC), plafonnés à 100€ TTC par retrait.

Frais de stockage et d'assurance journaliers, à partir du 3ème jour ouvré, selon la nature du lot (1€ / 5 € / 10€ / 15€ / 20€).

Une réduction de 50 % sur les frais de stockage est accordée aux clients étrangers et aux professionnels du marché de l'art hors Île-de-France, sur présentation de justificatif.

Au-delà d'une année civile, les lots seront stockés hors du magasinage de l'Hôtel Drouot.

Le magasinage de l'Hôtel des ventes n'engage pas la responsabilité de l'OVV Giquello et associés à quelque titre que ce soit. Pour toute expédition, un forfait minimum de 36€ sera demandé.

BIENS CULTURELS

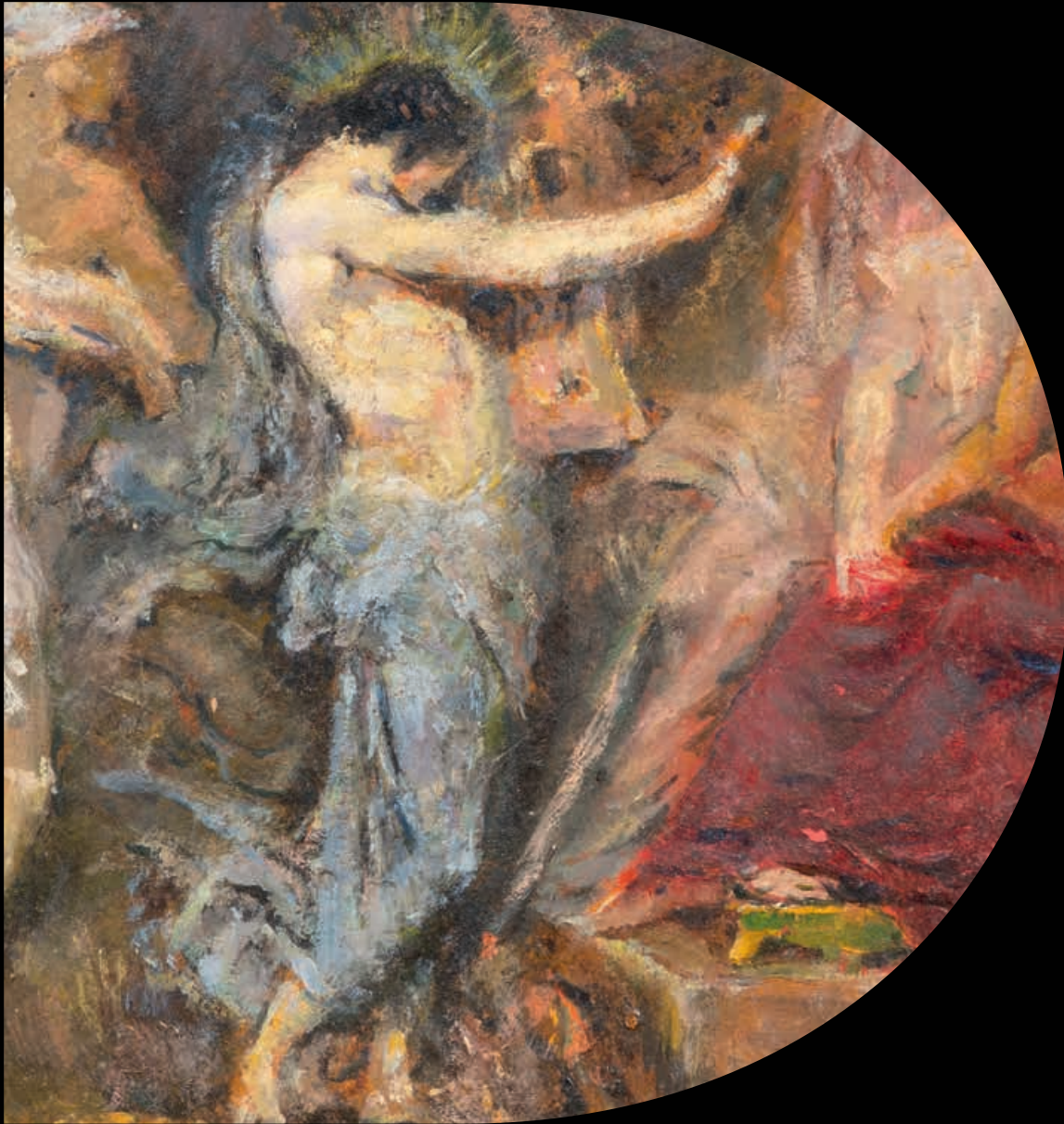
L'état français dispose d'un droit de préemption sur les œuvres d'art ou les documents privés mis en vente publique. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 10 jours. La société Giquello et associés n'assume aucune responsabilité des conditions de la préemption par l'État français. L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. Les délais d'obtention du dit certificat ne pourront en aucun cas justifier un différé du règlement. L'O.V.V. Giquello et associés et/ou le Vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

*IVOIRE

Le lot 341 réalisé dans l'ivoire d'Elephantidae spp est classé à l'Annexe I au titre de la Convention de Washington et à l'Annexe A du Règlement Communautaire Européen. Au vu de son ancienneté, ce spécimen est bien antérieur au 1er juin 1947. Conformément aux dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité contre l'OVV se prescrit par 5 ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Suite à l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce de l'ivoire d'éléphants et de la corne de rhinocéros sur le territoire national, modifié par l'arrêté du 4 mai 2017 et 16 décembre 2021, les objets en ivoire travaillés datant d'avant 1947 sont soumis à autorisation auprès des autorités officielles françaises. Cette déclaration sera complétée après la vente par les coordonnées de l'acheteur afin que ce dernier puisse circuler librement avec l'objet au sein de l'Union Européenne. Pour une expédition hors de l'Union Européenne, l'objet est soumis à l'obtention d'un certificat CITES de réexportation.





HÔTEL
DROUOT